



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE MISSION DE
COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET
DE PROTECTION DE LA SANTÉ POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE
SPORTIF RUE DEFRANCE**

**DÉCISION N° DM-23-143
EN DATE DU 31 MARS 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

CONSIDÉRANT l'offre de la société Coordination Management, pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de construction du complexe sportif rue DeFrance,

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Coordination Management sise 17 place des échoppes 78311 Maurepas, représentée par Monsieur Christophe MASSON gérant, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 6 724,58 € HT (8 069,49 € TTC)

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230331-lmc1H10735H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/03/2023
Date de Publication : 31/03/2023